

Les Français ont moins d'engouement pour la pompe à chaleur

< L'engouement récent des Français pour les pompes à chaleur est en baisse, constate une enquête publiée par l'Ademe la semaine dernière. Les ménages français interrogés étaient 22% en 2008 (contre 18% en 2009) à juger cette énergie comme la meilleure. > L'Ademe fait état d'un recul de trois points (5% en 2009 contre 8% en 2008) des projets d'installation de PAC l'année dernière. L'agence ajoute toutefois que le taux d'équipement de PAC est passé de 3,3% en 2008 à 3,6% l'an passé (dont 1,1% en air/air). Quant au solaire, il est resté stable en 2009, alors que le gaz, lui, a progressé : + 1,5%, à près de 27% de part de marché. Le gaz était en régression depuis 2004. En 2009, 30% des travaux de maîtrise de l'énergie dans les logements réalisés par les ménages ont concerné l'amélioration de l'installation de chauffage (avec une stagnation des installations de PAC et de Cesi), contre 70% pour le bâti. En moyenne, pour l'amélioration du chauffage, le prix des travaux réalisés par une entreprise a été de 4716 euros.

Climatique : comment évolue le marché français ?

En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :

INDICES DE PRIX DÉPART USINE POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 108,1 en juin 2010 (108,6 en juin 2009).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 108,8 en juin 2010 (110,7 en juin 2009).
- Matériel aéraulique : 109,2 en juin 2010 (114,4 en juin 2009).
- Robinetterie d'équipement du bâtiment : 120,9 en juin 2010 (121,2 en juin 2009).

INDICE DES PRIX MOYENS À LA CONSOMMATION EN MÉTROPOLE, HEURES DE MO TTC :

- Travaux de plomberie : 44,9 en juillet 2010 (43,62 en juillet 2009).
- Travaux d'électricité : 42,49 en juillet 2010 (41,89 en juillet 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 115,5 en juin 2010 (116,3 en juin 2009).

Rooftops : en France, stagnation en 2010

En Europe et au Moyen-Orient, environ 43 200 Rooftops ont été vendues en 2009, d'une capacité de 29 à 72 kW pour plus d'un tiers, et supérieure à 72 kW pour 20% indique une enquête récente d'Eurovent Market Intelligence auprès des fabricants. Les Rooftops Gas Fired ont représenté 13% des ventes, et les réversibles 22%. < Le marché est situé incontestablement au Moyen-Orient, puisqu'il représente le triple du marché européen, et dans ce dernier les plus gros pays consommateurs sont principalement l'Italie, la France, la Péninsule ibérique et le Royaume-Uni, puisqu'ils représentent presque les trois quarts du marché européen, précise l'étude. La France devrait voir son marché stagner en 2010. >

Bien posée, la VMC hygroréglable type B économise l'énergie

55% d'économie d'énergie sur les déperditions thermiques imputables à la ventilation. C'est ce que l'on pourrait obtenir si était généralisée la "démarche qualité" récemment élaborée pour structurer les interventions des corps d'état sur deux chantiers pilotes d'un projet de R&D de l'association Air.H. Ce projet a concerné, à Paris et dans le Rhône, 31 logements occupés, équipés de VMC hygroréglable de type B. La démarche de qualité appliquée sur ces deux chantiers pourrait représenter un surcoût de 400 euros HT par logement, a-t-on estimé à Air.H lors d'une conférence de presse la semaine dernière. Mais, d'un autre côté, cette démarche permet une meilleure qualité de pose de la VMC. Et de meilleurs résultats à l'exploitation. Ainsi, ont été évaluées par Air.H à 30% les économies d'énergie sur le débit d'air moyen déperditif (autrement dit, le débit fixe équivalent en termes de pertes de chaleur par la ventilation). Et c'est en extrapolant ce chiffre à l'occupation statistique des logements en France que l'association arrive à ce chiffre de 55% cité plus haut.

EN BREF

- LE CRÉDIT D'IMPÔT "développement durable" va être raboté de 10% pour les dépenses engagées après le 1er janvier 2011, le taux passant à 36% pour les pompes à chaleur. C'est ce que croit savoir le quotidien "Les Echos".